



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES - FAFA

PV Réunion plénière N° 01

Réunion du mardi 02 septembre 2025

Lieu : Siège du D. E. F. à 10 h 00

Président : M. Raymond BENOIT.

Membres participants :

Mme Muriel FARCY – MM. Laurent FOLLIN – Olivier PRUVEL – Marc ROUTIER - Bruno GODARD -
Patrick GOSSE – Jackie FORCHER - Fabrice AUZOUX

*Les décisions, ci-après, de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** (sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

ADOPTION DU P. V

- P.V. Réunion plénière du 04 mars 2025 publié le 11 mars 2025 sur le site du D.E.F.

Le Procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

CIVILITES :

- M. Patrick LANCINI, membre de la commission nous a fait part de sa démission. Nous le remercions pour son investissement.

- Le Président Raymond BENOIT et les membres de la commission souhaitent un bon rétablissement à Olivier PRUVREL, membre présent.

AFFAIRES EXAMINEES :

- **BILAN DE LA SAISON 2024 -2025 :**

59 terrains contrôlés, 3 Foot à 5 et 5 classements d'éclairage.

- **STADIUM (accès, formation) :**

Un tour de table est effectué, tous les accès sont actifs, aucun besoin de formation n'est exprimé.

- **INSTALLATIONS A CONTROLER SAISON 2025 / 2026 :**

50 installations sont recensées à contrôler. La répartition géographique par binôme ou trinôme est effectuée.

Il faudra ajouter les visites de terrains foot à 5 pour lesquels la visite de conformité est un préalable au versement d'une subvention.

Un plan de contrôle des gymnases s'ajoutera également (retard). Pour cela les membres, en défaut de maîtrise, souhaitent une formation spécifique, un cahier des charges, et le matériel nécessaire (laser...).

- **RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES :**

Il s'avère nécessaire de recruter un ou des nouveaux membres. La zone géographique Nord Est du département est ciblée prioritairement, un courrier de sensibilisation va être envoyé aux clubs de cette zone.

- **POINT FAFA :**

Un point FAFA est effectué

- L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h40.

- La date de la prochaine réunion de la CDTIS sera fixée ultérieurement.

**Le Président
Mr Raymond BENOIT**

BENOIT

**Le Secrétaire de séance
Mr Jackie FORCHER**

forcher